

"Vers le sommet européen: (3) Un règlement financier sans dogmatisme" dans Europe (5 novembre 1969)

Légende: Commentant, dans son éditorial du 5 novembre 1969, la portée du sommet européen de La Haye des 1er et 2 décembre 1969, Emanuele Gazzo, rédacteur en chef de l'Agence Europe, rappelle l'urgence d'un règlement financier de la politique agricole commune (PAC) et décrit le lien politique entre l'achèvement et l'élargissement des Communautés européennes.

Source: Europe. Agence internationale d'information pour la presse. dir. de publ. Riccardi, Lodovico ; Réd. Chef Gazzo, Emanuele. 05.11.1969, n° 443. Bruxelles.

Copyright: (c) Agence Europe S.A.

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"vers_le_sommet_europeen_3_un_reglement_financier_sans_dogmatisme"_dans_europe_5_novembre_1969-fr-41a610f9-4870-4d42-babf-e9678dbf18ab.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 16/09/2012

Vers le sommet européen: (3) Un règlement financier sans dogmatisme

S'il est certain, comme nous l'avons dit hier, qu'il faudra qu'un règlement financier traduise en termes comptables les conséquences de l'application des principes fondamentaux de la politique agricole commune (dès qu'il y aura une politique agricole commune), il est également certain que ce règlement ne pourra pas faire abstraction de l'expérience du passé et des prévisions que l'on peut formuler quant à l'avenir. Il est périlleux de reprocher une certaine "infidélité communautaire" à ceux qui suggèrent que le nouveau règlement financier devrait tenir compte de l'hypothèse de l'élargissement. Il ne s'agit point de faire dès maintenant un règlement pour une Communauté élargie, ou de "conditionner" de quelque sorte ce règlement. Mais il faut faire en sorte que, si l'hypothèse de l'élargissement devait se vérifier, la transition soit facilitée. Ou bien quelqu'un pense qu'il faut partir de l'hypothèse contraire, c'est-à-dire que l'élargissement est une vue de l'esprit? Il faudrait alors le dire clairement. Etablir un règlement financier dans l'intention explicite de cristalliser une situation présente sans se soucier de l'avenir est, non seulement peu réaliste, mais aussi déloyal vis-à-vis de candidats que l'on entretient à l'extérieur pendant qu'on multiplie les efforts pour dresser de nouveaux obstacles à leur accès.

Pour tenir compte des réalités, il ne faut même pas recourir à la "révision déchirante" dont parlait M. Pierre Drouin dans un récent article du "Monde": il suffit de reconnaître, comme M. Drouin le fait lui-même, que "l'expérience prouve en tout cas que le dogmatisme doit maintenant être banni". Nous n'arriverons pas jusqu'à défendre le principe de causalité cité au Bundestag par M. Schiller (ceux qui provoquent les surproductions doivent en supporter la charge), mais le fait que M. Drouin lui-même ait osé écrire le mot plafonnement qui horrifie les orthodoxes et qui fait sursauter certains hétérodoxes, indique combien les temps ont changé et combien sont-ils mûrs pour une approche plus réaliste. Sans doute, un plafonnement raisonnable aiderait la mise en marche de ce que dans le Plan Mansholt il y a de réalisable. Un plafonnement aiderait à ce "déblocage" des structures de l'économie française que tant de Français estiment indispensable. Un plafonnement permettrait enfin à la Communauté d'engager avec les Britanniques un dialogue sérieux, sur la base de chiffres, et non d'hypothèses qui prêtent à interprétations divergentes.

C'est là qu'on retrouve le lien, dont M. Schumann s'obstine à nier l'existence, entre l'achèvement et l'élargissement. Il s'agit d'un lien logique et d'un lien politique. Et il faut avoir courte vue pour ne pas s'en apercevoir ou pour essayer de se cacher derrière des paravents juridiques, par ailleurs, peu solides. Il faut rappeler par ailleurs qu'un homme politique averti comme M. Moro a parfaitement saisi non seulement l'importance de ce lien, mais aussi des conséquences qu'entraînerait sa reconnaissance. Il a déclaré, dans son interview au "Monde", que: "dès l'instant qu'on a bien présent à l'esprit le fait que les trois thèmes du triptyque sont politiquement liés entre eux, les questions de procédure prennent un aspect secondaire et peuvent être résolues d'un commun accord". L'existence de ce lien politique a été encore affirmée par M. Luns devant le Parlement, ce lundi.